

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2533

16 octobre 2008

SOMMAIRE

Arctic Finance S.A.	121542	LFS Corporate Finance S.A.	121544
Aurinvest S.A.	121540	Lion/Gem Luxembourg 3 S.à r.l.	121547
Bopan S.A.	121547	Locafroid Europe S.A.	121538
Boreale S.A.	121567	Luanda S.A.	121567
Camelides S.A.	121543	Lux Nordic Wealth Management S.A. ..	121548
Cobetic International & Co, S.A.	121541	Madak Invest S.à r.l.	121545
Comexco International S.à r.l.	121549	Marco Bicego Europe Sàrl	121549
Compact Transport S.à r.l.	121577	Marquesia S.à r.l.	121546
Cutter S.à r.l.	121565	Mission Germany No. 1 (Subsidiary B) S. à r.l.	121572
Danube JointCo S.à r.l.	121547	Multisegmentos (Lux) S. à r.l.	121540
Di Falco Fashion S.à r.l.	121546	Neptun Lux Holding Three S.à r.l.	121539
Difter SA	121551	NG Luxembourg 3 S.à r.l.	121544
European Real Estate S.A.	121545	NG Luxembourg 4 S.à r.l.	121543
Fairfield Aerium Real Estate S.à r.l.	121550	NG Luxembourg 5 S.à r.l.	121551
Fame International S.A.	121562	Paddington Holding S.A.	121543
Foodco S.à r.l.	121539	PepsiCo Finance Luxembourg	121544
FR Acquisition Subco (Luxembourg), S. à r.l.	121548	PO Participations S.à r.l.	121538
FR Horizon Holding S.à r.l.	121548	Proma S.A.	121547
Generali Investments Luxembourg S.A.	121568	Rentco S.A.	121546
Gottex Real Asset Fund 1 (Solar SG) S.à r.l.	121553	Resorts & Properties Holding A.G.	121542
Helios Promotion Luxembourg S.A.	121550	Russia Contact Center	121545
Hindelang Logistics S.à r.l.	121577	Saint-Honoré Microfinance	121549
Hopetoun Holdings S.à r.l.	121538	SHBK GlobalVest S.A.	121571
ICAP US Holdings No. 2 Ltd - Luxembourg Branch	121551	SU General Partner S.A.	121550
Intrawest Holdings S.à r.l.	121540	Tak Yin Holding S.A.	121568
IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l.	121584	TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l.	121539
Joker S.à r.l.	121539	Thurloe Holdings S.à r.l.	121538
Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l.	121548	United Parcel Service Luxembourg S.à r.l.	121578
K V A	121542	Wald Holding S.A.	121541
		White Line S.A.	121541

PO Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 95.494.230,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 131.555.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008125898/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09476. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Thurloe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 263.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 109.035.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008125899/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09474. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Hopetoun Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 90.453.

Le bilan au 31 juillet 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29.09.08.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008126623/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00814. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Locafroid Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8087 Bertrange, 10, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 118.777.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7/10/2008.

Pour ordre

PRODESSE sàrl

Signature

Référence de publication: 2008127316/7401/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02264. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

TDS Investor (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.479.600,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 118.284.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1870 du 5 octobre 2006.
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TDS INVESTOR (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008127266/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01376. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Foodco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 106.792.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Manager

Référence de publication: 2008127274/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01433. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Neptun Lux Holding Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 108.520.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Manager

Référence de publication: 2008127282/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01428. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Joker S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 31, place de l'Hôtel de Ville.
R.C.S. Luxembourg B 59.409.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127283/618/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Multisegmentos (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.302.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 645 du 18 avril 2007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Multisegmentos (Lux) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008127275/8461/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00439. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Intrawest Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.197.

L'adresse de la gérante Linda Priest est désormais la suivante: 200, Burrard Street, V6C 3L6, Vancouver, Canada (et non plus 5, 1345, Avenue of the Americas, 46th Floor, NY 10105, New York, USA).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008128949/5564/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Aurinvest S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 77.943.

CLOTURE DE LIQUIDATION*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 septembre 2008*

Il résulte dudit procès-verbal:

1) Adoptant les conclusions du rapport du commissaire-vérificateur, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Lex BENOY, réviseur d'entreprises agréé, demeurant à Luxembourg de sa gestion de liquidateur de la société, ainsi qu'au commissaire-vérificateur Monsieur Jean-Marie BODEN, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

2) Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

3) L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme AURINVEST S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la société

BENOY KARTHEISER management

45-47, route d'Arlon L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008128280/510/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00544. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

White Line S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 100.265.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 septembre 2008

Il résulte dudit procès-verbal:

1) Adoptant les conclusions du rapport du commissaire-vérificateur, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Monsieur Lex BENOY, réviseur d'entreprises agréé, demeurant à Luxembourg de sa gestion de liquidateur de la société, ainsi qu'au commissaire-vérificateur Monsieur Jean-Marie BODEN, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

2) Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

3) L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme WHITE LINE S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la Société

BENOY KARTHEISER management

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008128282/510/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Cobetic International & Co, S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 119.382.

—
EXTRAIT

- Par son courrier du 12 septembre 2008, la société domiciliataire Cofidom-Gestman SàRL, a dénoncé le siège social de la société COBETIC INTERNATIONAL & CO, S.A., sis au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008128285/677/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08730. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Wald Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 97.804.

—
Aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 29.09.2008 geht hervor, dass der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 01.10.2008 von 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, nach 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, verlegt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 29.09.2008.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008128957/1051/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Resorts & Properties Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 77.788.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 29.09.2008

Auszug für die Hinterlegung beim Amtsgericht Luxemburg und zur Veröffentlichung im Mémorial, Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg:

Gemäss Beschluss des Verwaltungsrates vom 29.09.2008 wird der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 01.10.2008 von 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, nach 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg verlegt.

Luxemburg, 29. September 2008.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008129021/1051/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00013. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Arctic Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 117.993.

Aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 29.09.2008 geht hervor, dass der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 01.10.2008 von 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, nach 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, verlegt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 29.09.2008.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008129018/1051/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

K V A, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 85.796.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Munsbach en date du 15 avril 2008

Il résulte dudit procès-verbal que

Les mandats de

Krystkowiak Luc

Valentini Patrice

Osbelt Roger

en tant qu'administrateurs et celui de BENOY KARTHEISER MANAGEMENT SARL en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxemburg, le 15 avril 2008.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

Signature

Référence de publication: 2008127462/510/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07922. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Camelides S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 84.346.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 3 juillet 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

Camelides S.A., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg, dénoncé en date du 21 septembre 2005.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane Junck, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et a désigné comme liquidateur Olivier Too, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire déclaration de leurs créances avant le 24 juillet 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Olivier Too

Le liquidateur

Référence de publication: 2008127478/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

NG Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 120.900.

—
Le bilan et l'affectation des résultats au 4 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

NG Luxembourg 4 S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008127587/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01072. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Paddington Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 36.539.

—
Extrait du Procès verbal à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement au siège social le 08 septembre 2008

L'assemblée Générale décide d'accepter avec effet immédiat, la démission de la fonction d'Administrateur de Monsieur Pierre HOFFMANN, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, val fleuri, L-1526 Luxembourg.

L'assemblée Générale décide de ne pas procéder à son remplacement et de diminuer le nombre d'administrateur de quatre à trois.

Pour PADDINGTON HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127463/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08867. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

PepsiCo Finance Luxembourg, Société en nom collectif.

Siège de direction effectif: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 73.864.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

PepsiCo Finance Luxembourg S.N.C.

Frank Welman

Gérant

Référence de publication: 2008127586/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01078. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

NG Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 120.899.

Le bilan et l'affectation des résultats au 4 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

NG Luxembourg 3 S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008127590/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01062. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

LFS Corporate Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 108.509.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 24 septembre 2008

Conformément à l'article 7 des statuts, le conseil d'Administration décide:

- de déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Guillaume M. F. BEZERRIL, demeurant professionnellement au 6, rue Philippe II à L-2340 Luxembourg.

- Monsieur Guillaume M. F. BEZERRIL portera le titre d'Administrateur-Délégué de la société et partant pourra engager la société par sa seule signature pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière. Sa co-signature est également requise pour tout engagement de la société par un autre administrateur vis-à-vis des tiers

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

LFS CORPORATE FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008126954/780/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV01030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Madak Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 113.825.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 03 mai 2007

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MADAK INVEST S.A.R.L. tenue au siège social en date du 09 mai 2007 que:

- Après avoir pris connaissance du projet formé par M. Roger GREDEN, demeurant 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, de céder à M. Mohamed BENNOUNA, demeurant Sidi youssef Ben Ali à DAR TOUNSSI ANNAKHIL (Maroc), 63 parts sociales de la société MADAK INVEST S.A.R.L. lui appartenant, décision a été prise, d'autoriser cette cession et d'agréeer M. Mohamed BENNOUNA comme nouvelle associée à compter de ce jour.

- Après avoir pris connaissance du projet formé par M. Pierre-Paul BOEGEN, demeurant, 65, rue de Freylange, B-6700 Arlon Belgique, de céder M. Mohamed BENNOUNA, demeurant Sidi youssef Ben Ali à DAR TOUNSSI ANNAKHIL, 62 parts sociales de la société MADAK INVEST S.A.R.L. lui appartenant, décision a été prise, d'autoriser cette cession.

- Décision a été prise d'accepter la démission de M. Roger GREDEN de son poste de gérant, avec effet au 03 mai 2007,

- Décision a été prise de nommer aux fonctions de gérant, avec effet au 03 mai 2007 et pouvoir de signature individuelle pour tous les actes relatifs à la société, M. Mohamed BENNOUNA, demeurant Sidi youssef Ben Ali à DAR TOUNSSI ANNAKHIL

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Roger GREDEN

Gérant

Référence de publication: 2008126952/1334/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00989. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Russia Contact Center, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 109.190.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008127223/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09279. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

European Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 10.903.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008127568/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09705. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Marquesia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 131.539.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008127560/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09692. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Di Falco Fashion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 109, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 43.760.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008127559/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09690. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Rentco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 64.361.

Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire de ce jour, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

La démission de sa fonction d'administrateur de Monsieur Jean Robert GUILLAUME demeurant 6, route de Volkrange, F-57100 THIONVILLE est acceptée.

Deuxième résolution

Nomination à la fonction d'administrateur de Madame Rosalba MILANESE, née le 19/10/57 à VECKRING (France) demeurant 10, rue du Presbytère, F-57365 ENNERY jusqu'à l'assemblée de 2010.

Troisième résolution

La démission de sa fonction de commissaire aux comptes de INVEST CONTROL SARL, siège social, 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, est acceptée.

Fait et passé à Luxembourg, le sept octobre de l'an deux mille huit.

RENTCO S.A.

1, rue Robert Schuman, L-1898 KOCKELSCHEUER

LEG Olivier

Administrateur

Référence de publication: 2008127666/9448/24.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02857. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Bopan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R.C.S. Luxembourg B 56.886.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 octobre 2008.

Pour la société
Raymonde Gokke
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008127624/757/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00912. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Proma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R.C.S. Luxembourg B 62.686.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 octobre 2008.

Pour la société
Raymonde Gokke
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008127621/757/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00913. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Lion/Gem Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 140.337.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008127643/239/12.

(080148871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Danube JointCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 139.926.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008127642/239/12.

(080148824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

FR Acquisition Subco (Luxembourg), S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.000,00.**Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 133.365.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008127637/242/13.

(080148996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

FR Horizon Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.085.912,00.**Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 140.474.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008127639/242/13.

(080148952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Lux Nordic Wealth Management S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.652.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008127636/242/12.

(080149008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 62.149.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Kimberly-Clark Luxembourg S.à r.l.

Frank Welman

Gérant

Référence de publication: 2008127577/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01093. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Saint-Honoré Microfinance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 111.570.

La distribution de dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 août 2008 et à l'exercice social au 30 avril 2008 (complémentaire au dépôt du rapport annuel révisé au 30 avril 2008 enregistré le 19/09/2008 Réf. LSO LU/04751 et déposé le 22/09/2008 N° L080140476.04 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Bénédicte LOMMEL / Pascale BARTZ
Mandataire Commercial / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008127597/1183/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04754. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Comexco International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 55.247.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

COMEXCO INTERNATIONAL SARL
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008127566/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09702. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Marco Bicego Europe Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 112.804.

Cession de parts

Entre les parties:

Marco Bicego SRL

Via del Lavoro, 31, I-36070 Trissino (VI) Italie

Et

Arlys SARL

19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, RCS: B 139.429

La société Marco Bicego SPA cède en date d'aujourd'hui 125 parts pour une valeur nominale d'euro 100 chacune de la société MARCO BICEGO EUROPE SARL, numéro de commerce B 112.804, avec siège sociale au 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg et au capital de 12.500 EUR, à la société Arlys SARL.

Luxembourg, 31 juillet 2008.

Pour extrait conforme
Signature
Le domiciliataire

Référence de publication: 2008127655/4507/23.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00944. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

SU General Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 114.450.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale de la Société du 14 août 2008

En date 14 août 2008, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Jonathan Sprigg, né le 1^{er} avril 1975 à Ayles Bury, Royaume-Uni, ayant comme adresse 19, Reayrt Ny Chrink, Crosby IM4 2EA, Royaume-Uni, en tant que nouvel administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

SU GENERAL PARTNER S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127670/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01896. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Helios Promotion Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 89.748.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 août 2008 que, Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée commissaire aux comptes pour terminer le mandat de Dirilou Sàrl, démissionnaire.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2009.

Luxembourg, le 7 août 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008126982/535/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04313. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Fairfield Aerium Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 105.881.

—
L'affectation du résultat au 31 DECEMBRE 2007 (complémentaire au dépôt du bilan au 31 DECEMBRE 2007 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 16 SEPTEMBRE 2008 avec les références L080137717.04) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Administration Centrale

Signatures

Référence de publication: 2008127610/1418/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09778. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

NG Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 120.901.

Le bilan et l'affectation des résultats au 4 novembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

NG Luxembourg 5 S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008127588/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01067. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

ICAP US Holdings No. 2 Ltd - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 118.498.

Les comptes audités de la Société au 31 mars 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

ICAP US HOLDINGS NO. 2 LTD - Luxembourg Branch

Signature

Référence de publication: 2008127601/3380/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00194. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Difter SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 135.744.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "DIFTER SA", R.C.S Luxembourg numéro B 135.744, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11 A, boulevard Prince Henri, constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 473 du 23 février 2008. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Vikash BHOOBUN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec même adresse professionnelle.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent trente et un mille euros (31.000,- EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des représentants des actionnaires et des membres du bureau restera annexée au présent acte ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'exercice social de la Société et modification subséquente de l'article 12 des statuts de la Société;
2. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 4, avant dernier alinéa des statuts de la Société;
3. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 4, deuxième alinéa des statuts de la Société;
4. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle de la Société et modification subséquente de l'article 16, premier alinéa des statuts de la Société;
5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'exercice social de la société de sorte qu'il commencera désormais le 1^{er} janvier et terminera le 31 décembre de chaque année.

L'exercice social en cours ayant commencé le 21 décembre 2007 se terminera le 31 décembre 2008.

Suite à cette résolution l'article 12 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société de sorte que l'article 4, avant dernier alinéa des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. avant dernier alinéa.** La Société peut également agir comme gérant ou administrateur, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux, de toutes structures sociétaires.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide également de modifier l'article 4, deuxième alinéa concernant l'objet de la société de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. deuxième alinéa.** La Société peut également emprunter notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies par voie d'émissions d'obligations qui pourront être convertibles et/ou subordonnées et de bons. Par ailleurs la société peut garantir, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle de la société qui se tiendra désormais le dernier mardi du mois de juin à 10h.

Suite à cette résolution l'article 16, premier alinéa des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 16. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le dernier mardi du mois de juin à 10h au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ mille euros (1.000.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute. Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 octobre 2008, LAC/2008/39878. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008127709/5770/76.

(080149166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Gottex Real Asset Fund 1 (Solar SG) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 141.985.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the seventeenth day of September.

Before, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Gottex Real Asset Fund 1 (Luxembourg) SV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce of Companies, under number B 139.777,

here represented by Ms Danielle KOLBACH, Lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Lausanne on September 4th, 2008,

Such powers of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Gottex Real Asset Fund 1 (Solar SG) S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The share capital is set at USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) represented by 10,000 (ten thousand) shares in registered form, having a par value of USD 2 (two United States Dollars) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(a) increase the current share capital in one or several times up to USD 100,000 (one hundred thousand United States Dollars), by the issue of 50,000 (fifty thousand) new shares, having the same rights as the existing shares;

(b) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons authorised to subscribe to the new shares; and

(c) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly.

Art. 6. Shares

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

121557

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

Subscription and Payment

Gottex Real Asset Fund 1 (Luxembourg) SV S.à r.l, represented as stated above, subscribes to all the 10,000 (ten thousand) shares in registered form, having a par value of USD 2 (two United States Dollars) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars).

The amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 2,000.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Joachim Walter Gottschalk, Chairman and CEO of Gottex Fund Manager, born in Germany on January 1, 1947, whose professional address is at 243, route de Blonay, 1814 La Tour-de-Peilz, Switzerland;
- Timothy Stephen Roniger, Chartered Accountant and CFO Gottex Fund Management, born in Switzerland on May 30, 1961, whose professional address is at 6A, Chemin des Vignerons, 1807 Blonay Switzerland; and
- Marleen Watté-Bollen, Lawyer, born in the Netherlands, on August 26, 1954, whose professional address is at 117, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

3. Ernst & Young Luxembourg a public limited liability company having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (RCS Luxembourg N° B.88.019) is appointed as external auditor of the Company for a period of 6 years.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Gottex Real Asset Fund 1 (Luxembourg) SV S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.777,

représentée par Madame Danielle KOLBACH, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 septembre 2008, à Lausanne.

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Gottex Real Asset Fund 1 (Solar SG) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à USD 20.000 (vingt mille dollars des Etats-Unis), représenté par 10.000 (dix mille) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de USD 2 (deux dollars des Etats-Unis) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le conseil de gérance est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(a) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de USD 100.000 (cent mille dollars des Etats-Unis), par l'émission de 50.000 (cinquante mille) nouvelles actions, ayant les mêmes droits que les actions existantes;

(b) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(c) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société le sollicitera ou sur convocation de tout gérant, quelqu'il soit, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Gottex Real Asset Fund 1 (Luxembourg) SV S.à r.l, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 10.000 parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de USD 2 (deux dollars des Etats-Unis) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de USD 20.000 (vingt mille dollars des Etats-Unis),

Le montant de USD 20.000 (vingt mille dollars des Etats-Unis) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à 2.000,- EUR.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Joachim Walter Gottschalk, Chairman et CEO de Gottex Fund Manager, né en Allemagne le 1^{er} janvier 1947, demeurant professionnellement au 243, route de Blonay, 1814 La Tour-de-Peilz, Suisse;

- Timothy Stephen Roniger, Chartered Accountant et CFO Gottex Fund Management, né en Suisse le 30 mai 1961 demeurant professionnellement au 6A, Chemin des Vignerons, 1807 Blonay, Suisse; et

- Marleen Watté-Bollen, Avocat, née au Pays-Bas le 26 août 1954 demeurant professionnellement au 117, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

3. Ernst & Young Luxembourg, une société anonyme, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (RCS Luxembourg N° B.88.019) est nommé en qualité de réviseur d'entreprises de la Société pour une durée de 6 ans.

121562

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: D. KOLBACH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2008. Relation: LAC/2008/37929. — Reçu € 70,30.- (soixante-dix Euros trente Cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008127123/206/507.

(080148259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Fame International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 129.738.

In the year two thousand and eight, on the second day of September.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L, registered by the Register of Commerce from Beirut under number 1151/R.C, a company established and having its registered office at Charles Malek Avenue, Sole Center, 9th Floor, P.O. Box 166360, Achrafieh Beirut, Lebanon, here represented by M^e Cécile JAGER, attorney, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The prenamed entity is the current shareholder representing the entire capital of FAME INTERNATIONAL S.A., a société anonyme having its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, dated June 29, 2007, published in the Mémorial C number 1774 of August 22, 2007.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

That the capital of the Company is set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) represented by fifty (50) shares with a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) each, fully paid up and subscribed.

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the share capital of the Company by an amount of USD 241,000.- (two hundred forty-one thousand US Dollars) so as to raise it from its present amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars) to USD 291,000.- (two hundred ninety-one thousand US Dollars) by issuance of 241 (two hundred forty-one) new shares;

2. Subscription of the 241 (two hundred forty-one) new shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each, for an amount of USD 241,000.- (two hundred forty-one thousand US Dollars) by GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L, and paying up these shares through the incorporation to the share capital of the Company of part of a claim that the shareholder has against the Company, such part corresponding to an amount of USD 240,175.20 (two hundred forty thousand one hundred seventy-five US Dollars twenty cent) and a contribution in cash for an amount of USD 824.80 (eight hundred twenty-four US Dollars eighty cent);

3. To amend the first paragraph of Article 3 of the articles of association of the Company so as to reflect the proposed increase of the share capital.

After this had been set forth, the above named shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholder agrees to increase the share capital of the Company by an amount of USD 241,000.- (two hundred forty-one thousand US Dollars) so as to raise it from its present amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars) to USD 291,000.- (two hundred ninety-one thousand US Dollars) by issuance of 241 (two hundred forty-one) new shares.

121563

Subscription

Subscription for all the 241 (two hundred forty-one) new shares, each with a par value of USD 1,000.- (one thousand US Dollars) by GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L, and paying up these shares through the incorporation to the share capital of the Company of a claim that the sole shareholder has against the Company for an amount of USD 240,175.20 (two hundred forty thousand one hundred seventy-five US Dollars twenty cent) and a contribution in cash for an amount of USD 824.80 (eight hundred twenty-four US Dollars eighty cent), so that the amount of USD 241,000.- (two hundred forty-one thousand US Dollars) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Evidence of the contributions' existence and value

The existence and the value of the said claim have been certified to the undersigned notary by an agreement stating the existence of the claim as well as a report established by Mr Luc SUNNEN, Réviseur d'Entreprises, on August 25, 2008, in accordance with articles 26-1 and 32-1(5) of the law of August 10,1915, on commercial companies. The conclusions of this audit report are as follows:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Such agreement and audit report, after signature ne varietur by the attorney in fact of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The shareholder agrees to amend the first paragraph of Article 3 of the articles of association that now read as follows:

" **Art. 3.** The subscribed share capital is fixed at USD 291,000.- (two hundred ninety-one thousand US Dollars) represented by 291 (two hundred ninety-one) shares, with a par value of USD 1,000.- (one thousand US Dollars) per share entirely subscribed for and fully paid up".

Valuation and expenses

For register purposes, the share capital is valued at € 165,865.-.

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at € 2,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le deux septembre.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L., enregistrée auprès du Registre de Commerce de Beyrouth sous le numéro 1151/R.C, une société établie et ayant son siège social à Charles Malek Avenue, Sole Center, 9th Floor, P.O. Box 166360, Achrafieh Beyrouth, Liban, ici représenté par M^e Cécile JAGER, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée est l'unique associé représentant l'intégralité du capital de FAME INTERNATIONAL S.A. («la Société»), société anonyme ayant son siège au 231, Val des Bons Malades, L-2121, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 juin 2007, publié au Mémorial C, numéro 1774 du 22 août 2007.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que le capital social de la société est fixé à USD 50.000.- (cinquante mille US Dollars) représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de USD 1.000.- (mille US Dollars) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social d'un montant de USD 241.000.- (deux cent quarante et un mille US Dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 50.000.- (cinquante mille US Dollars) à USD 291.000.- (deux cent quatre-vingt-

onze mille US Dollars) par la création et l'émission de 241 (deux cent quarante et une) nouvelles actions, ayant chacune une valeur nominale de USD 1.000.- (mille US Dollars).

2. Souscription de toutes les 241 (deux cent quarante et une) nouvelles actions, ayant une valeur nominale chacune de USD 1.000.- (mille US Dollars) par GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L et libération de ces actions par incorporation au capital social de la Société d'une créance correspondant à USD 240.175,20.- (deux cent quarante mille cent soixante-quinze US Dollars vingt cents) que l'associé unique a sur la Société et par un apport en numéraire de USD 824,80.- (huit cent vingt-quatre US Dollars quatre-vingt cents);

3. Modification du premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital envisagée.

Par la suite, l'associé prénommé, représentant l'intégralité du capital social de la société, requiert le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide d'augmenter le capital d'un montant de USD 241.000.- (deux cent quarante et un mille US Dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 50.000.- (cinquante mille US Dollars) à USD 291.000.- (deux cent quatre-vingt-onze mille US Dollars) par la création et l'émission de 241 (deux cent quarante et une) nouvelles actions, ayant chacune une valeur nominale de USD 1.000.- (mille US Dollars).

Souscription

Souscription de toutes les 241 (deux cent quarante et une) nouvelles actions, ayant une valeur nominale chacune de USD 1.000.- (mille US Dollars) par GLOBAL INVESTMENT CORPORATION (GIC) HOLDING S.A.L et libération de ces actions par incorporation au capital social de la Société d'une créance correspondant à USD 240.175,20 (deux cent quarante mille cent soixante-quinze US Dollars vingt cents) que l'associé unique a sur la Société et par un apport en numéraire de USD 824,80 (huit cent vingt-quatre US Dollars quatre-vingt cents), de sorte que la somme de USD 241.000 (deux cent quarante et un mille US Dollars) est à la disposition de la Société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Preuve de l'existence et de la valeur des apports

L'existence et la valeur de la créance ont été certifiées au notaire instrumentaire par un contrat attestant l'existence de cette créance et le rapport du réviseur rédigé par M. Luc SUNNEN, Réviseur d'Entreprises, en date du 25 août 2008, en conformité avec les articles 26-1 et 32-1(5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales. La conclusion de ce rapport d'évaluation étant la suivante:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ces documents, après avoir été signés «ne varietur» par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci.

Deuxième résolution

L'associé prénommé décide de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à USD 291.000.- (deux cent quatre-vingt-onze mille US Dollars) représenté par 291 (deux cent quatre-vingt-onze) actions, d'une valeur nominale de USD 1.000.- (mille US Dollars) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

Evaluation et coût

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à € 165.865.-.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à € 2.500.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Jager, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 SEP. 2008. Relation: LAC / 2008 / 36728. — Reçu à 0,50%: huit cent trente euros douze cents (€ 830,12).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008126121/212/152.

(080147066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Cutter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.915.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of September.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appears:

The public limited company under Italian law So.Pa.F S.p.A., having its registered office at 24 Foro Buonaparte, I-20121 Milan, Italy, registered with the Trade and Companies Register of Milano under the number 05916630154 (the "Sole Member"),

hereby represented by Mr. Carmine REHO, jurist, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The appearing party, represented as here above stated, requests the undersigned notary to enact that:

- it is the Sole Member of the Company CUTTER S.à.r.l., incorporated by a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on December 19, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 561, on 17 March 2006;

- the share capital of the Company is set at EUR 50,000.- (fifty thousand Euro), represented by 800 (eight hundred) A shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty five Euro) each and 1,200 (one thousand two hundred) B shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty five Euro) each;

- the appearing party, in its capacity as Sole Member of the Company, resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect as of today;

- the said appearing party, and in accordance with the balance sheet of the Company as at 9th September, 2008, countersigned as evidence of their approval by the members of the board of managers of the Company, states that all the liabilities of the Company are settled or retained,

A copy of such balance sheet after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it, with the registration authorities;

- the appearing party declares that:

(1) the Company's activities have been ceased;

(2) the known liabilities of the Company have been paid or are fully provided for;

(3) the Sole Member is vested with the totality of the assets and declares to assume all liabilities of the Company whether known but unpaid or unknown yet before any payment itself;

(4) the Sole Member declares that (i) it has full knowledge of the articles of association of the Company, (ii) it perfectly knows the financial situation of the Company as at the date of this extraordinary general meeting, i.e., knowledge in full of the financial situation of the Company, the balance sheet dated 9th September, 2008 being the only one element of information for such purpose;

- the company's managers were given full discharge for their respective duties up to this date; and

- all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

Expenses

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present meeting, is estimated at seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Comparaît:

La société anonyme de droit italien So.Pa.F S.p.A., ayant son siège social au 24 Foro Buonaparte, I-20121 Milan, Italie, et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Milan sous le numéro 05916630154 ("l'associé unique"),

dûment représentée par Monsieur Carmine REHO, juriste, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

une copie de ladite procuration après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

La partie comparante, représentée comme susmentionné, requiert le notaire soussigné d'acter que:

- elle est l'associée unique de la Société CUTTER S.à.r.l, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 561 du 17 mars 2006;

- le capital social de la Société est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros), représenté par 800 (huit cents) actions A d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et 1.200 (mille deux cents) actions B d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

- la partie comparante, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet à ce jour;

- ladite partie comparante, au vu du bilan de la Société au 9 septembre 2008, contresigné comme preuve de leur approbation par les membres du conseil de gérance de la société, déclare que tout le passif de la Société est réglé ou dûment provisionné.

Une copie dudit bilan après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, pour être enregistrée en même temps auprès de l'administration de l'enregistrement;

- la partie comparante déclare que:

(1) l'activité de la Société a cessé;

(2) le passif connu de la Société a été payé ou dûment provisionné;

(3) l'associé unique est investi de l'intégralité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'intégralité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé;

(4) l'associé unique déclare (i) qu'il a pleinement connaissance des statuts de la Société, (ii) qu'il connaît parfaitement la situation financière de la Société à la date de la présente assemblée générale extraordinaire, c'est-à-dire qu'il a connaissance pleine et entière de la situation financière de la Société, du bilan au 9 septembre 2008 étant le seul élément d'information à cette fin;

- les gérants de la Société se voient donner décharge pleine et entière de leur mandat respectif à cette date; et

- tous les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Frais

Le montant total des frais, coûts, honoraires et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, est évalué à sept cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, représentée tel que susmentionné, le présent acte est dressé en anglais, suivi d'une version française et en cas de contradictions entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête du présent document.

Le présent acte ayant été lu à la partie comparante, elle a signé ensemble avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: REHO; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 septembre 2008, Relation GRE/2008/3786. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008127137/231/103.

(080148037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Luanda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 138.802.

Boreale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 138.765.

L'an deux mille huit, le dix septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, agissant:

a) en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme LUANDA S.A., ayant son siège social à L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 138802, issue de la scission de l'ancienne société anonyme LUANDA S.A. (R.C.S. Luxembourg section B numéro 84171) suivant acte de scission reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 2008, publié au Mémorial C numéro 1476 du 14 juin 2008,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 22 juillet 2008;
un extrait du procès-verbal de ladite réunion est resté annexé au projet de fusion ci-après mentionné.

b) en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme BOREALE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 138765, issue de la scission de l'ancienne société anonyme LADY S.A. (R.C.S. Luxembourg section B numéro 112613) suivant acte de scission reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 2008, publié au Mémorial C numéro 1465 du 13 juin 2008,

avec un capital social de deux millions cinq cent cinquante mille euros (2.550.000,- EUR), représenté par vingt-cinq mille cinq cents (25.500) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune,

en vertu d'un pouvoir à lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 22 juillet 2008;
un extrait du procès-verbal de ladite réunion est resté annexé au projet de fusion ci-après mentionné.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Qu'en application des articles 278 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales, la société anonyme LUANDA S.A. prédésignée, a fusionné avec la société anonyme BOREALE S.A., prédésignée, par absorption de cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte du notaire instrumentant en date du 29 juillet 2008, et publié au Mémorial C numéro 1911 du 5 août 2008.

II.- Que cette fusion a été réalisée suivant les prescriptions de l'article 279 de la loi susvotée et qu'aucune assemblée générale d'approbation n'est nécessaire, aucun actionnaire des sociétés concernées n'ayant requis de convocation d'assemblée et la fusion s'opérant de plein droit par l'écoulement du délai d'un mois à dater de la publication au Mémorial du projet de fusion.

III.- Que par conséquent, la fusion de trouve réalisée, entraînant de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante et la dissolution de la société absorbée BOREALE S.A..

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations du présent acte s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: FERNANDES - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 septembre 2008. Relation GRE/2008/3735. - Reçu Douze euros, 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008127141/231/53.

(080148530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Tak Yin Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 106.847.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil huit, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Fairmile Finance S.A. ayant son siège social East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama, République de Panama

ici représentée par Maître Véronique Wauthier, demeurant professionnellement à L-1142, Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 7 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, est devenue Associée Unique, représentant l'intégralité du capital social de la société anonyme "Tak Yin Holding S.A.", ayant son siège social à L-1840, Luxembourg, 11b, bld Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106 847.

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 14 mai 1984 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 170 du 27 juin 1984, modifié suivant acte reçu par le même notaire, alors de résidence à Hesperange en date du 10 avril 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 546 du 27 juillet 1998,

modifié suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich en date du 2 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1406 du 17 décembre 2005

L'Associée Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire d'acter qu'elle:

- est propriétaire de la totalité des actions de la Société;
- a pleine connaissance des statuts de la Société et en connaît parfaitement la situation financière.

Ensuite la comparante de l'opération a déclaré dissoudre par les présentes la Société avec effet immédiat, et en qualité de liquidatrice de la Société elle déclare que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'en qualité d'Associée Unique elle se trouve investie de tout l'actif et s'engage expressément à prendre à sa charge tout le passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

La comparante donne décharge pleine et entière aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-1840, Luxembourg, 11b, bld Joseph II

Sur la base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société «Tak Yin Holding S.A.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. WAUTHIER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2008, Relation: LAC/2008/38521. — Reçu € 12.- (douze Euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008127156/206/49.

(080148547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Generali Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 77.471.

—
In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of July.Before us M^e Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held:

An extraordinary general meeting of the shareholders of Generali Investments Luxembourg S.A. (hereinafter the «Company»), with registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg section B number 77.471, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg on August 18, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), number 668 of September 18, 2000, amended for the last time by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed on October 13, 2006, published in the Mémorial number 2143 on November 16, 2006.

The meeting was opened with Mr Eugenio ROMANO, residing professionally at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

in the chair.

The chairman appointed as secretary Mr Willy FIORUCCI, residing professionally at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Ilaria DRESCHER, residing professionally at 6D, route de Trèves - L-2633 Senningerberg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the sole shareholder present or represented, the proxy of the represented shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the proxy of the represented shareholder, has been controlled and signed by the board of the meeting. The proxy of the represented shareholder, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

II.- The sole shareholder of the Company has been informed of the Agenda of the present meeting and is duly represented as per proxy annexed to the present deed.

III.- It appears from the attendance list mentioned hereabove that out of 10,305 shares, 10,305 shares are duly represented at the present meeting and in consideration of the agenda and of the provisions of the law on commercial companies, the present meeting can validly decide on all the items of the agenda and the resolutions will be passed by a 2/3 majority of the shares present or represented at the meeting.

IV. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Change of Article 4 of the Company's Articles of Incorporation with effect as of 28th July 2008 (move the Company's registered offices from 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 5, allée Scheffer, L -2520 Luxembourg);

2. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The meeting decides to change the Company's registered office from 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 5, allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg.

Second resolution

The meeting decides to amend the first sentence of article 4 of the Company's Articles of Incorporation to reflect the transfer of the registered office of the Company to the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, so that it is worded as follows:

«The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.»

Third resolution

The meeting decides that the above resolutions shall be effective as from July 28, 2008.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a German translation and that in case of any divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known by the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den vierundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul Bettingen, mit Amtssitz zu Niederanven (Großherzogtum Luxemburg).

Ist eine außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Generali Investments Luxembourg S.A. (nachfolgend die «Gesellschaft»), mit Sitz in 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, eingetragen im Handelsregister

Luxemburg Sektion B unter der Nummer 77.471, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz zu Sanem (Großherzogtum Luxemburg) am 18. August 2000 veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial») Nummer 668 am 18. September 2000. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert durch Urkunde, aufgenommen durch den vorgenannten Notar Jean-Joseph Wagner am 13. Oktober 2006, veröffentlicht im Mémorial Nummer 2143 vom 16. November 2006.

Die Generalversammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Eugenio ROMANO, mit beruflicher Anschrift in L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

Der Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Herrn Willy FIORUCCI, mit beruflicher Anschrift in L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Ilaria DRESCHER, mit beruflicher Anschrift in L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

Das Büro der Generalversammlung wurde somit ordnungsgemäß erstellt und der Vorsitzende erklärt und bittet den unterzeichnenden Notar folgendes festzuhalten:

I. Dass der alleinige Aktionär, anwesend oder vertreten, der bevollmächtigte Vertreter des alleinigen Aktionärs unter der Stückzahl der seiner Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen ist; die Anwesenheitsliste, nachdem sie durch den Bevollmächtigten des Aktionärs unterschrieben wurde, wurde vom Versammlungsbüro geprüft und unterschrieben. Die Vollmacht des vertretenen Aktionärs, nachdem sie durch die Erschienenen „ne varietur“ unterschrieben wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

II. Die Tagesordnung gegenwärtiger Generalversammlung wurde dem einzigen Aktionär der Gesellschaft mitgeteilt, welcher hier gültig durch beigefügte Vollmacht vertreten ist.

III. Aus vorbeschriebener Anwesenheitsliste geht hervor, dass von 10.305 Aktien, 10.305 Aktien bei gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind und dass somit, in Anbetracht der Tagesordnung und der Verfügungen des Gesetzes über die Handelsgesellschaften, die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung zu einer 2/3 Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien zu beschliessen.

IV. Die Tagesordnung der Generalversammlung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Abänderung von Artikel 4 der Satzungen mit Wirkung zum 28. Juli 2008 (Verlegung des Gesellschaftssitzes von 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg nach 5, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg).

2. Verschiedenes.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung der Gesellschaft dann folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftssitz von 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg nach 5, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den ersten Satz des Artikels 4 der Satzung der Gesellschaft abzuändern um die Verlegung des Gesellschaftssitzes zur Gemeinde Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg widerzuspiegeln, sodass dieser wie folgt lautet:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt dass die vorhergehenden Beschlüsse zum 28. Juli 2008 wirksam sind.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch spricht und versteht, erklärt hiermit dass auf Anfrage der oben erwähnten Personen diese Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Fassung, verfasst wurde; auf Anfrage derselben erschienen Personen wird im Falle von Unterschieden zwischen der englischen und der deutschen Fassung die englische Fassung maßgebend sein.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, welche dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, haben dieselben zusammen mit uns, dem Notar, die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Romano, Drescher, Fiorucci, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 juillet 2008. LAC/2008/31956. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 3. Oktober 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008127164/202/118.

(080148233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

SHBK GlobalVest S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.566.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty second day of September.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

The public limited company SHBK Asset Management S.A., having its registered office at CH-6904 Lugano (Switzerland), 10, via Maderno, registered at the Trade Register of Switzerland under number CH-514.3025.721-9,

here represented by Mrs. Laetitia CARIAUX, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mrs. Laetitia CARIAUX, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the company (société de titrisation en conformité avec la loi du 22 mars 2004, société anonyme) "SHBK GlobalVest S.A.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 112 566, was incorporated by a deed received by Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing at Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), on December 5, 2005, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 463 of March 3, 2006.

II.- That the capital of the company "SHBK GlobalVest S.A.", pre-named, presently amounts to thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by three hundred and ten (310) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each,

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the company "SHBK GlobalVest S.A."

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company "SHBK GlobalVest S.A." which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the company "SHBK GlobalVest S.A." is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors of the dissolved company for the performance of their assignment.

IX.- That the shareholders' register of the dissolved company has been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du teste qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société anonyme SHBK Asset Management S.A., ayant son siège social à CH-6904 Lugano (Suisse), 10, via Maderno, enregistrée au Registre de Commerce de Suisse sous le numéro CH-514.3025.721-9,

représentée par Madame Laetitia CARIAUX, employée privée, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Madame Laetitia CARIAUX, prénommée, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société de titrisation en conformité avec la loi du 22 mars 2004, société anonyme "SHBK GlobalVest S.A." ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 112 566, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 463 du 3 mars 2006.

II.- Que le capital social de la société "SHBK GlobalVest S.A.", prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100.-) chacune.

III.- Que la comparante est l'actionnaire unique de la société "SHBK GlobalVest S.A."

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société "SHBK GlobalVest S.A.", qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société "SHBK GlobalVest S.A." est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: CARIAUX; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 septembre 2008, Relation GRE/2008/3817. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 octobre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008127139/231/98.

(080148001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Mission Germany No. 1 (Subsidiary B) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.977.

— STATUTES

In the year two thousand eight, on the eighth of August.

Before us M^e Jacques DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mission Germany No. 1 Holdings S. à r. l., limited liability company, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

duly represented by Mr Marc ALBERTUS, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated August 6, 2008.

Said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation.

The name of the company is "Mission Germany No. 1 (Subsidiary B) S. à r. l."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may acquire, promote, hold, manage and sell all sorts of real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 100 (one hundred) corporate units with a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) each.

Art. 6. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 8. Corporate units are freely transferable among members. The corporate unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of the shareholders representing at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate unit transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

Art. 10. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 11. The company will be managed by one or several managers who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the individual signature of a manager or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one manager, whose signature legally commits the company.

Art. 12. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 13. Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

Art. 14. Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

Art. 15. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 16. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

Art. 18. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 21. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2008.

Subscription and payment

The 100 (one hundred) corporate units have been entirely subscribed by the sole member, Mission Germany No. 1 Holdings S. à r. l., with registered office in Luxembourg.

All the corporate units have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at EUR 1,200.-.

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

Are appointed managers of the company, with the powers indicated in article 11 of the articles of incorporation:

1. Mr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", born on June 8, 1969 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

2. Mr Guy HORNICK, "maître en sciences économiques", born on March 29, 1951 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

3. Mr John SEIL, "licencié en sciences économiques appliquées", born on September 28, 1948 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The managers may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The managers are elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing person, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, he signed together with us, Notary, the present original deed.

Follows the German version of the preceding text:

Im Jahre zweitausendacht, den achten August.

Vor uns Notar Jacques DELVAUX, mit Amtssitz zu Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

Mission Germany No. 1 Holdings S. à r. l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxemburg,

hier vertreten durch Herrn Marc ALBERTUS, Privatbeamter, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt am 6. August 2008.

Die oben aufgeführte Vollmacht wird, nachdem sie durch den respektiven Vollmachtnehmer und den unterzeichneten Notar "ne varietur" gegengezeichnet wurde, zusammen mit den Gesellschaftssatzungen zur Einregistrierung vorgelegt.

Welcher Komparent, handelnd wie erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Die Unterzeichnete gründet hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung "Mission Germany No. 1 (Subsidiary B) S. à r. l."

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck, alle Operationen, welche direkt oder indirekt zum Erwerb führen von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an irgendwelchen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Führung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Sie kann ihre Aktiva verwenden für die Schaffung, Verwaltung, Entwicklung, Verwertung und Liquidation eines Portfolios, das sich aus allen Arten von Wertpapieren und Patenten zusammensetzt, sich beteiligen an der Gründung, Entwicklung und Kontrolle jedwedem Unternehmen, sowie zum Erwerb von Wertpapieren und Patenten durch Einlagen, Zeichnung, Festübernahme, Kaufoption oder auf jede andere Art und Weise. Die Gesellschaft kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Übertragung, Austausch oder sonstwie realisieren, diese Wertpapiere und Patente auswerten.

Die Gesellschaft kann unter irgendwelcher Form leihen. Sie kann, im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915, an alle Gesellschaften der Gruppe oder an alle Gesellschafter, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüsse oder Garantien gewähren.

Gegenstand der Gesellschaft sind den Erwerb, die Förderung, den Besitz, die Verwaltung und den Verkauf jeder Art von Immobilien im Grossherzogtum Luxemburg wie im Ausland.

Die Gesellschaft wird alle Maßnahmen zur Wahrung ihrer Rechte ergreifen und jede Art von Geschäften abschließen, die mit ihrem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt verbunden sind oder diesen fördern.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 12.500 (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 100 (einhundert) Anteile zu je EUR 125 (einhundertfünfzig Euro).

Art. 6. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.

Art. 7. Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

Art. 8. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Uebertragung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Zustimmung der Gesellschafter welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals vertreten. Im Todesfall kann eine Uebertragung an Nichtgesellschafter nur mit einer Stimmenmehrheit von fünfundsiebzig Prozent der überlebenden Gesellschafter erfolgen. In jedem Fall steht den übrigen Gesellschaftern ein Vorkaufsrecht zu, das innerhalb von dreissig Tagen nach Verweigerung der Uebertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

Art. 9. Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 10. Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenschriftstücken stellen.

Art. 11. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Die Gesellschaft wird nach außen verpflichtet durch die Einzelunterschrift von einem Geschäftsführer oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrates. Im laufenden Verkehr mit den Behörden wird die Gesellschaft durch die Unterschrift eines Geschäftsführers rechtsgültig vertreten.

Art. 12. Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

Art. 13. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

Art. 14. Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.

Art. 16. Am 31. Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

Art. 18. Vom Nettogewinn des Geschäftsjahres sind mindestens 5% für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

Art. 19. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muß wie bei Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die keine Gesellschafter sein müssen und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Art. 20. Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179 (2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gesellschafter auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2008.

Kapitalzeichnung

Die 100 (einhundert) Anteile wurden durch die alleinige Gesellschafterin, Mission Germany No. 1 Holdings S. à r. l., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, gezeichnet.

Alle Anteile wurden in bar voll eingezahlt, so dass der Betrag von EUR 12.500 (zwölftausendfünfhundert Euro) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18. September 1933 erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise 1.200,- Euro.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Der vorgenannte alleinige Gesellschafter, vertreten wie vorerwähnt, welcher das gesamte Gesellschaftskapital darstellt, hat sofort folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Zu Geschäftsführern der Gesellschaft werden ernannt:

1. Herr Luc HANSEN, "licencié en administration des affaires", geboren am 8. Juni 1969 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle,

2. Herr Guy HORNICK, "maître en sciences économiques", geboren am 29. März 1951 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle,

3. Herr John SEIL, "licencié en sciences économiques appliquées", geboren am 28. September 1948 in Luxemburg, mit professioneller Anschrift in L-1653 Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle,

mit den in Artikel 11 der Satzungen festgesetzten Befugnissen.

Die Geschäftsführer können Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen.
Das Mandat der Geschäftsführer ist für unbestimmte Dauer gültig.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschaft hat ihren Gesellschaftssitz in 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxemburg.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der oben erschienenen Person die vorliegende Urkunde in Englisch, gefolgt von einer deutschen Fassung, abgefasst ist. Auf Antrag derselben erschienenen Person und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung rechtsgültig.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den erschienenen Person, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. ALBERTUS, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 13 août 2008, LAC/2008/33764. - Reçu soixante-deux Euros virgule cinquante Cents (EUR 62,50.-).

Le Receveur (Gezeichnet): F. SANDT.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008127133/208/238.

(080148121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

**Hindelang Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Compact Transport S.à r.l.).**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 69.492.

Im Jahre zweitausendacht, den achtzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Jeannot Diderrich, Buchprüfer, geboren am 27 März 1973 in Ettelbruck, beruflich wohnhaft in L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon

handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter für

Herr Markus HINDELANG, Geschäftsmann, geboren in Marktoberdorf (D) am 30. Dezember 1974 wohnhaft in D-91522 Ansbach, am Fürstenweg 1,

hier vertreten durch auf Grund einer Vollmacht gegeben unter Privatschrift am 12. September 2008

Welche Vollmacht nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, für den alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "COMPACT TRANSPORT S.à r.l." mit Sitz in L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond SCHROEDER, mit damaligem Amtssitz in Mersch am 12. April 1999, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Societes et Associations, Nummer 504 vom 1 Juli 1999.

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 69.492 erklärt,

dass Herr Markus HINDELANG, alle Anteile der Gesellschaft von der Gesellschaft mit beschränkter Haftung Hindelang Holding GmbH auf Grund einer Anteilsabtretung vom 12. September 2008 erworben hat.

Vorstehende Anteilsabtretung wird nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar beigegeben bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

Der Komparent, handelnd für den alleinigen Anteilhaber ersucht den amtierenden Notar die nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Abänderung des Namen in HINDELANG LOGISTICS S.à r.l. und somit Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 1 der Satzung wie folgt:

" **Art. 1. (Absatz 1).** Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung besteht unter dem Namen HINDELANG LOGISTICS S.à r.l."

Zweiter Beschluss

Der alleinige Anteilhaber nimmt die Kündigung der Herren Rolf AHREND und Rainer LAUE, in ihrer Eigenschaft als Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung an, und

bestätigt auf eine unbestimmte Dauer:

- Herrn Rudolf HINDELANG, Geschäftsmann, geboren in Marktoberdorf (D) am 22. Mai 1951 wohnhaft in D-91522 Ansbach, am Fürstenweg 1, als technischer Geschäftsführer an

Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft durch die alleinige Unterschrift des technischen Geschäftsführers vertreten, Selbstkontrahierung einbezogen.

Desweiteren ernennt der alleinige Anteilhaber auf unbestimmte Dauer:

Herrn Markus HINDELANG, vorbenannt, als verwaltungstechnischer Geschäftsführer, welcher befugt ist die Gesellschaft bis zu einem Betrag von 5.000,- EUR durch seine alleinige Unterschrift zu vertreten. Für Beträge die diesen Betrag übersteigen, oder für alle Transaktionen wo eine Handelserlaubnis erforderlich ist, ist die Gegenunterschrift des technischen Geschäftsführers erforderlich, Selbstkontrahierung einbezogen.

Dritter Beschluss

Der alleinige Anteilhaber wandelt das Gesellschaftskapital von 500.000,- LUF (fünfhundert tausend Luxemburger Franken) in 12.394,68 EUR (zwölf tausend drei hundert vierundneunzig komma achtundsechzig Euro) um und beschliesst das Kapital um 105,32 EUR (ein hundert fünf komma zweiunddreissig Euro) zu erhöhen um es auf 12.500,- EUR (zwölf tausend fünf hundert Euro) aufzustocken, eingeteilt in 500 (fünfhundert) Anteile mit einem Nennwert von 25,- EUR (fünfundzwanzig Euro).

Die Einzahlung in Bar von 105,32 EUR (ein hundert fünf komma zweiunddreissig Euro) geschah in Bar durch den alleinigen Anteilhaber so dass diese Summe der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Vierter Beschluss

In Folge der beiden vorhergehenden Beschlüsse ist Artikel 6 der Statuten wie folgt abzuändern:

" **Art. 5.** Das gezeichnete Kapital beträgt 12.500,- EUR (zwölf tausend fünfhundert Euro) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Anteile jede mit einem Nennwert von 25,- EUR (fünfundzwanzig Euro)."

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. DIDDERICH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2008, Relation: LAC/2008/37933. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. September 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008126670/206/71.

(080147656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

United Parcel Service Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 142.042.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of September.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"UPS Europe", a société anonyme, incorporated and existing under the laws of Belgium, having its registered office at avenue Ariane 5, 1200 Brussels, Belgium, registered with the Banque Carrefour des Entreprises under number 458890865,

here represented by Mr. Sigurdur GUDMANNSSON, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Brussels, on 17 September 2008.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company are national and international parcel transportation, by any means, by air, land, sea or internal waterways, the activity of maritime, charter, transport and customs agent and forwarding agent and the provision of logistics and warehousing services, on its own account or for third parties.

The purpose of the Company is also the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an indefinite period.

Art. 4. The Company will assume the name of "United Parcel Service Luxembourg S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg). It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one (1) or several managers, who need not to be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the

Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two (2) managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least five (5) days in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by fax, or any other similar mean of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by fax or similar mean of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by fax, or any other similar mean of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two (2) managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two (2) managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the Law.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first January and ends on the thirty-first December of the same year.

Art. 21. Each year on the thirty-first December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

The Company may distribute interim dividends, in accordance with the provisions of the Law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one (1) or more liquidators, who need not to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by "UPS Europe", above-mentioned.

The shares so subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2009.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

Decisions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital, has immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

2. Is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr. Harld Johan PETERS, employee, born in Mook en Middelaar, The Netherlands on 22 August 1970, residing professionally at 5, allée de Salignac, 92430 Marnes-la-Coquette, Ile-de-France, France.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"UPS Europe", une société anonyme constituée et existant selon les lois de la Belgique, ayant son siège 5, avenue Ariane, 1200 Bruxelles, Belgique, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n ° 458890865,

ici représentée par Monsieur Sigurdur GUDMANNSSON, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 17 septembre 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité susmentionnée, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet le transport national et international de colis par tous moyens, par air, par terre, mer ou voies d'eaux intérieures, l'activité d'agent maritime, de charter, de transport et d'agent en douane, de commissionnaire de transport ainsi que la fourniture de services de logistique et d'entreposage, pour compte propre ou compte de tiers.

La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "United Parcel Service Luxembourg S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une (1) voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un (1) président et pourra choisir parmi ses membres un (1) vice-président. Il pourra également choisir un (1) secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par télécopie ou tout moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par télécopie ou tout autre moyen similaire de communication, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux (2) gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la Loi.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

La Société peut verser des bénéfices intérimaires conformément aux dispositions de la Loi.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un (1) ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites par "UPS Europe", pré-qualifié.

Les parts souscrites ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué environ à mille sept cents euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 3, rue de l'Industrie, L-1811 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
2. Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Harld Johan PETERS, employé, né le 22 août 1970 à Mook en Middelaar, Pays-Bas, demeurant au 5, allée de Salignac, 92430 Marnes-la-Coquette, Ile-de-France, France.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. GUDMANSSON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 octobre 2008. Relation: EAC/2008/12402. — Reçu soixante-deux Euros cinquante Cents (12.500.- à 0,5 % = 62,50.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 07 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008128235/239/315.

(080149536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.171.

Extrait des résolutions

prises par l'associé unique en date du 10 septembre 2008

- La démission de Monsieur Joep Bruins, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est élu par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008126373/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08327. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.